

Audit
Conseil
Expertise



52 rampe Bouvreuil
76000 Rouen
Tél. : +33 (0)2 35 88 62 00
Fax : +33 (0)2 35 70 60 38
Mail : bsec@actheos.com

www.actheos.com

Experts comptables
Commissaires aux comptes

Paris
Rouen
Rennes
Le Havre
Bordeaux
Saint-Brieuc (Plérin)

**ASSOCIATION ROUENNAISE
DE READAPTATION
ET DE L'ENFANCE DEFICIENTE**

549 rue Herbeuse
76230 BOIS GUILLAUME

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021



SAS au capital de 150 000 €
RCS Rouen 680 500 998

ASSOCIATION ROUENNAISE DE READAPTATION ET DE L'ENFANCE DEFICIENTE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2021

Aux Membres de l'Association,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Rouennaise de Réadaptation et de l'Enfance Déficiante (A.R.R.E.D) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport qui font ressortir un excédent de l'exercice de 164 435 € et un total bilan de 19 646 927 €.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'entité à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Les comptes annuels des associations du secteur sanitaire et social sont établis conformément à des règles spécifiques prévues par le règlement ANC n°2019-04. Nous nous sommes assurés que les modalités d'arrêté des comptes annuels de votre association établis au 31 décembre 2021 annexés au présent rapport, étaient conformes à ces dispositions. Nous vous précisons que nos contrôles ne s'étendent pas aux comptes administratifs présentés aux administrations de contrôles des différents établissements et ne concernent pas le bilan et le compte de résultat de chaque établissement.
- Nous avons également apprécié la correcte application de la réglementation comptable applicable aux associations gestionnaires d'établissements sociaux et médico-sociaux, et en particulier le respect de l'application du règlement ANC 2018-06 ainsi que de l'avis CNC n° 2007-05, la présentation des fonds propres, leur variation et particulièrement le traitement des résultats sous contrôle des tiers financeurs.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres de l'Association.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rouen, le 29 juin 2022

BASSE SEINE EXPERTISE COMPTABLE
Société Commissaire aux Comptes Inscrite

Mathieu AMICE



COMPTES ANNUELS ANNEXES AU RAPPORT

Bilan Actif

		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	254 637	179 943	74 694	85 496
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	35 447	33 404	2 043	1 638
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	1 255 050		1 255 050	1 255 050
	Constructions	10 081 591	5 950 704	4 130 886	3 650 203
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	2 857 881	2 352 066	505 814	449 492
	Autres immobilisations corporelles	1 946 398	1 373 104	573 294	527 595
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes	115 413		115 413	436 295
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	207 474	6 552	200 922	200 608
	Créances rattachées à des participations	2 874		2 874	2 564
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	750 000		750 000	775 000
	Autres immobilisations financières	42 193		42 193	45 677
TOTAL (I)		12 518 957	9 895 774	7 653 183	7 429 618
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	35 177	9 326	25 851	21 457
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	19 073		19 073	
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	748 540	98 647	649 893	514 073
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	578 344		578 344	1 053 268
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	787 188	758	786 430	760 319
	DISPONIBILITES	9 896 691		9 896 691	10 493 060
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	37 462		37 462	29 352
	TOTAL (II)	12 102 475	108 731	11 993 744	12 871 529
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à V)		29 651 432	10 004 505	19 646 927	20 301 146
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an				795 067	823 241
(3) dont à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/12/2021	31/12/2020
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	3 726 447	3 726 447
	Fonds propres complémentaires	1 203 786	1 203 786
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	1 223 514	1 223 514
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	5 570 924	5 022 669
	Autres	166 587	166 587
	Report à nouveau	175 096	138 105
	Report à nouveau sous contrôle de tiers financeurs	(237 432)	(247 357)
	Excédent ou déficit de l'exercice	164 435	595 171
	Total des fonds propres (situation nette)	11 993 359	11 828 923
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	21 669	15 020
	Provisions réglementées	96 048	96 048
	Total des autres fonds propres	117 716	111 067
	Total des fonds propres	12 111 075	11 939 991
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	118 116	49 653
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	110 914	104 236
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Fonds dédiés sur concours publics	535 756	394
	Total des fonds reportés et dédiés	764 785	154 282
Provisions	Provisions pour risques	48 240	14 699
	Provisions pour charges	453 586	498 414
	Total des provisions	501 825	513 113
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	4 026 570	5 538 412
	Emprunts et dettes financières divers	5 534	5 768
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	190	
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	573 373	508 643
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	1 437 541	1 459 302
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	116 256	90 297
	Autres dettes	37 008	57 602
	Produits constatés d'avance	72 770	33 737
	Total des dettes	6 269 242	7 693 761
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	19 646 927	20 301 146
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	164 435,31	595 170,90
	(1) Dont à moins d'un an	4 962 217	7 693 761
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	2 623 157	3 983 746

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2021	31/12/2020
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	2 319	43
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	1 329 840	1 133 491
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	13 455 401	13 031 966
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	92 430	39 520
CHARGES D'EXPLOITATION	Utilisations des fonds dédiés	13 170	8 693
	Autres produits	205 305	133 205
	Total des produits d'exploitation	15 098 464	14 346 918
	Achats de marchandises	408	1 156
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	(4 394)	(1 718)
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	3 788 607	3 339 270
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	695 760	631 035
	Salaires et traitements	6 598 638	6 566 110
	Charges sociales	2 556 890	2 491 667
	Dotation aux amortissements et dépréciations	681 885	655 626
	Dotation aux provisions	33 541	116 636
	Reports en fonds dédiés	623 673	20 250
	Autres charges	47 847	13 033
	Total des charges d'exploitation	15 022 855	13 833 067
RESULTAT D'EXPLOITATION		75 609	513 852

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2021	31/12/2020
RESULTAT D'EXPLOITATION		75 609	513 852
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	15 813	32 625
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		15 813	32 625
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	339	104
	Intérêts et charges assimilées	24 547	25 395
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		24 886	25 500
RESULTAT FINANCIER		(9 073)	7 126
RESULTAT COURANT avant impôts		66 536	520 977
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	107 024	79 679
	Sur opérations en capital	10 994	21 358
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		24 928
	Total des produits exceptionnels	118 018	125 966
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	19 733	7 239
	Sur opérations en capital	385	26 102
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		18 432
	Total des charges exceptionnelles	20 118	51 772
RESULTAT EXCEPTIONNEL		97 899	74 194
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		15 232 295	14 505 510
TOTAL DES CHARGES		15 067 859	13 910 339
EXCEDENT ou DEFICIT		164 435	595 171
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **19 646 927 euros**
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **15 232 295 euros**
 - un total charges de **15 067 859 euros**
 - dégage un résultat de **164 435 euros**

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2021**
- finit le **31/12/2021**
- et a une durée de **12 mois**.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **19 646 927 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 15 232 295 euros** et un total **charges de 15 067 859 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 164 435 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au Plan Comptable Général.

1 – PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L'association Rouennaise de Réadaptation de l'Enfance Déficiente, (l'ARRED), est une association de droit privé à but non lucratif, fondée en 1955 conformément aux dispositions de la loi du 1^{er} juillet 1901, et dont la déclaration a été publiée au Journal Officiel le 27 mai 1955.

L'ARRED est une association de parents de personnes en situation de handicap, et d'amis partageant les mêmes valeurs. Créée à l'origine par des parents et des personnes proches pour des enfants déficients qui ne trouvaient pas de place à l'école, sa mission aujourd'hui est de proposer aux enfants et adultes en situation de handicap, différentes modalités d'accompagnement, dans le respect de leur choix. Elle est apolitique et non confessionnelle. Sa mission est aussi de représenter les personnes handicapées et leur famille.

Au 31 décembre 2021, environ 190 professionnels (170 ETP) sont au service des enfants, adolescents et adultes accueillis : médecins, directeurs, chefs de service, éducateurs, rééducateurs, aides médico psychologiques, moniteurs d'atelier, infirmières, aides-soignants, comptables, secrétaires, maitresses de maison, agents de service....

Règles et Méthodes Comptables

L'Association met en œuvre les moyens nécessaires à un développement psychique, physique et intellectuel harmonieux des personnes qui lui sont confiées. Selon l'âge et le degré d'autonomie, l'Etablissement ou le Service favorise leur épanouissement par l'éducation, la rééducation, l'accompagnement, l'hébergement, l'adaptation, la formation, l'exercice d'une activité pouvant s'insérer dans une pratique commerciale, l'insertion sociale, l'organisation de loisirs, de transferts, la pratique d'activités sportives, culturelles et artistiques.

L'ARRED est sensible à l'importance des besoins non satisfaits en structures et services adaptés, ce qui contribue à l'exclusion, et à des situations de marginalisation. Elle se fait un devoir de proposer la création, ou l'extension d'établissements et services pour y remédier, au nom de l'ARRED, ou dans le cadre d'une démarche de coopération. Elle entend être une association innovante, dans le respect de son champ d'action.

Présentation des unités de direction

En 2021, l'Association accompagne environ 420 personnes handicapées, dans trois unités de direction :

L'unité de direction « Travail et Vie sociale » : organisée autour d'un ESAT, d'un foyer d'hébergement et d'un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS).

L'unité de direction « De l'enfance à l'âge adulte » : regroupe un institut médico-éducatif (IME), et un service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) en mode parcours. Une section pour enfants et adolescents polyhandicapés (SEAP) et un Centre d'Education Conductive.

L'unité de direction « Polyhandicap et handicap rare » : elle comprend une maison d'accueil spécialisée (MAS), « La Maison de l'ARRED », pour personnes polyhandicapées et avec handicap rare, selon 4 modalités d'accompagnement (hébergement, accueil temporaire et accueil de jour et de répit).

Règles et Méthodes Comptables

2 – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice 2021 ont été établis et présentés conformément aux dispositions des règlements n° 1999-01 du C.R.C. et de l'avis n° 2018-06 de l'A.N.C.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations Corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue de chaque composant.

Gros œuvre	30 à 50 ans
Plomberie	10 à 50 ans
Electricité	15 à 25 ans
Menuiserie	15 à 35 ans
Agencements des constructions	5 à 25 ans
Matériel détection alarme	5 à 10 ans
Matériel et outillage	3 à 10 ans
Matériel de transport	4 à 8 ans

Règles et Méthodes Comptables

Matériel de bureau et infor 2 à 5 ans

Autres 1 à 10 ans

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

STOCKS

Les stocks et marchandises ont été évalués à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour où la valeur de réalisation est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les VMP sont comptabilisées à leur cours d'achat et un produit net sur cession de VMP est dégagé au moment de leurs reventes. Au 31 décembre, les moins-values latentes sont éventuellement constatées par une provision pour dépréciation des VMP. Les plus-values latentes ne donnent lieu à aucune écriture comptable.

PROVISIONS REGLEMENTEES

Ce poste regroupe les provisions constituées conformément aux obligations spécifiques imposées par la réglementation budgétaire (instruction budgétaire et comptable M22 bis) incluant :

Différence de réalisation d'éléments d'actif : (contrepartie des produits financiers et plus-values de cessions affectées en ressource de la section d'investissement).

Réserve de trésorerie

Réserve pour investissement

Autres provisions réglementées

PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

Règles et Méthodes Comptables

PROVISION RTT

Ce poste enregistre les provisions constituées pour financer le passage aux 35 heures selon le mode de calcul instauré par les organismes financeurs.

Provision départ retraite

Le montant des indemnités versées au départ en retraite des salariés, conforme à la convention collective, n'est pris en charge que partiellement par les organismes financeurs et ne fait donc pas l'objet d'une provision globale.

Les fonds affectés à la couverture des indemnités de départ en retraite qui s'élève au 31 décembre 2021 à 453 585.54 € ont été comptabilisé, conformément aux recommandations comptables de la commission des études comptables (EC 2013-43), en compte 1588.

Le montant théorique calculé, tenant compte d'un taux d'actualisation de 0,63 %, s'élève à 597 333 €.

Provision pour Congés Payés

En application de l'avis du C.N.C. n° 2007-05 du 4 mai 2007, le montant de la créance envers les financeurs correspondant au montant de la provision pour congés à payer, charges incluses, à l'ouverture de l'exercice 2007 apparaît au débit du compte 1141 « Dépenses refusées par l'autorité de tarification » et figure au passif du bilan au poste « Report à nouveau » en moins des fonds propres de l'Association.

La variation de la provision, charges incluses, relative à l'année 2007 a été portée par affectation de résultat au passif du bilan au débit du compte 1162 « Dépenses pour congés payés ».

Sur l'exercice 2020 en application de l'avis n° 2018-06 de l'A.N.C. les soldes des comptes 1141 "Dépenses refusées par l'autorité de tarification" et 1162 "Dépenses pour congés payés" ont été porté au compte 11591 " Report à nouveau constitué de charges rejetées des activités sociales et médico-social"

La variation de la provision au titre de l'exercice a été comptabilisée au compte de résultat pour 62 447.12 € créditrice et les charges afférentes pour la somme de 32 363.11 €.

Règles et Méthodes Comptables

Provison CET

La dette envers les salariés pour Compte Epargne Temps est comptabilisée en dettes sociales et non en compte de provision mais les reprises de cette provision dans le compte 788 100. La reprise 2021 est de 33 340 euros.

Ceci génère un écart de présentation dans la totalisation de la colonne diminution du l'annexe provision, d'un montant de 33 340 euros ($91\,510 - 58\,170 = 33\,340$).

PROVISION POUR RISQUES SUR LITIGES

Ce poste enregistre une provision constituée en vue d'un possible risque lié à un différent avec la CPAM et un risque de reversement ARS.

3 – FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

La reprise de l'activité conductive de l'association CEC 76 a pu se mettre en place pleinement après une 2020 impacté par la crise sanitaire.

Le rapprochement avec l'association APAHM 21 s'est finalisé avec la signature du traité de fusion le 23 août 2021. L'association APAHM21 a intégré l'ARRED au 1^{er} janvier 2022.

Le rapprochement avec l'association TEAM s'est finalisé avec la signature du traité de fusion le 13 septembre 2021. L'association TEAM a intégrée l'ARRED au 1^{er} janvier 2022.

Dans le cadre du CPOM le rapprochement avec l'association Accueil de Saint Aubin a été acté.

4 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

4.1 Effectifs AU 31 DECEMBRE 2020

Salariés présents au 31/12/2021

Règles et Méthodes Comptables

CDI Nombre de salariés : 190

Nombre d'E.T.P. : 170

4.2 Rémunérations et avantages en nature des 3 plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés (article 20 de la loi du 23 mai 2006)

NEANT

Personnes concernées :

Président

Vice-Président ou Trésorier

Directeur Général

Une seule des personnes concernées bénéficiant d'une rémunération (et d'avantages en nature), l'indication de cette information conduirait à fournir une information individuelle confidentielle.

4.3 ENGAGEMENT HORS BILAN

Garanties d'emprunts auprès des banques :

ESAT les ateliers du Cailly :

Un emprunt de 540 000 euros, est garanti par une souscription de 1% au capital du Crédit Coopératif : 5 413.75 euros et 3% fonds de garantie FGMOSS / 16 200 euros.

Association

Règles et Méthodes Comptables

Un emprunt de 573 927 euros est garanti à 50% par la ville de Bois-Guillaume et par une souscription de 63 parts A et 125 parts B au Crédit Coopératif. : 286 964 euros.

Un emprunt de 700 000 euros est garanti par une promesse d'affectation hypothécaire non notariée sur le bien objet du financement

Provisions PGR (Bailleur Logéal)

Le Foyer rue Manchon Frères à Rouen ainsi que la MAS de Bois guillaume fait l'objet de Convention avec le bailleur Logéal, nous bénéficions à ce titre d'une provision pour grosses réparations d'une montant global de 812 796 euros au 31 décembre 2021

5- DETAILS DE CERTAINS POSTES DU BILAN

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	254 637		95 596		95 596	254 637
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	33 835		1 612			35 447
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	288 472		97 208		95 596	290 084
CORPORELLES	Terrains	1 255 050					1 255 050
	Constructions sur sol propre	6 390 475		770 783			7 161 258
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement	2 855 055		65 278			2 920 333
	Instal technique, matériel outillage industriels	2 680 953		187 841		10 913	2 857 881
	Instal., agencement, aménagement divers	148 495		20 442			168 937
	Matériel de transport	844 697		69 020		26 810	886 907
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	708 412		124 396			832 827
	Emballages récupérables et divers	29 812		4 916			57 728
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes	43 295		505 828	826 711		115 413
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 572 263		1 748 504	826 711	37 724	16 256 332	
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A EIRE CEDES							
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	210 038		2 874		2 564	210 348
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	820 677		783		29 267	792 193
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 030 715		3 657		31 831	1 002 541
TOTAL		16 691 450		1 849 368	826 711	165 150	17 548 957

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	169 141	41 216	30 414	179 943
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	32 198	1 207		33 404
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	201 339	42 422	30 414	213 347
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	3 649 609	233 602		3 882 301
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	1 945 718	122 686		2 068 404
	Instal technique, matériel outillage industriels	2 231 464	130 725	10 120	2 352 066
	Autres instal., agencement, aménagement divers	80 800	9 803		90 624
	Matériel de transport	59 967	97 214	26 810	652 370
	Matériel de bureau, mobilier	22 800	60 773		583 613
	Emballages récupérables et divers	40 112	5 285		46 497
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 053 628	659 178	36 930	9 675 875
TOTAL		9 254 967	701 600	67 345	9 889 222

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres	96 048			96 048
PROVISIONS REGLEMENTEES		96 048			96 048
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	10 935	33 541		44 476
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	502 813		44 828	457 350
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		513 748	33 541	44 828	501 825
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	6 866		314	6 552
	Sur stocks et en-cours	9 326	9 326	9 326	9 326
	Sur comptes clients, usagers	100 973	1 375	3 702	98 647
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres	420	339		758
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	117 585	11 040	13 342	115 283
TOTAL GENERAL		726 745	44 581	58 170	713 156
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			44 242 339	91 510	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	2 874	2 874	
	Prêts	750 000	750 000	
	Autres immobilisations financières	42 193	42 193	
	Clients, usagers douteux ou litigieux	45 066	45 066	
	Autres créances clients, usagers	703 474	703 474	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	3 941	3 941	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	342	342	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	15 261	15 261	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	343 728	343 728	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	215 072	215 072	
	Charges constatées d'avance	37 462	37 462	
	TOTAL DES CREANCES	2 159 412	2 159 412	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice		25 000		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	2 623 157	2 623 157		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	1 403 413	96 578	389 974	916 860
	Emprunts et dettes financières divers	5 534	5 534		
	Fournisseurs et comptes rattachés	573 373	573 373		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	570 712	570 712		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	798 745	798 745		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	7 741	7 741		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	60 343	60 343		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	116 256	116 256		
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	37 008	37 008		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	72 770	72 770		
	TOTAL DES DETTES	6 269 052	4 962 217	389 974	916 860
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		96 235			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2020	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2021
Fonds propres sans droit de reprise	4 930 234				4 930 234
Fonds propres avec droit de reprise	1 223 514				1 223 514
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	5 022 669	548 254			5 570 924
Autres réserves	166 587				166 587
Report à nouveau	(109 252)	46 917	128 180		175 096
Excédent ou déficit de l'exercice	595 171	(595 171)	164 435		164 435
Situation nette	11 828 923		292 615		11 993 359
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	15 020		23 246	16 597	21 669
Provisions réglementées	96 048				96 048
TOTAL	11 939 991		315 861	16 597	12 111 075

Authentification
Expertise Comptable

Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/12/2020	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2021	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation	49 653		11 909		80 372	118 116	
Contributions financières d'autres org.							
Fonds dédiés dons et autre fin	104 236				7 150	110 914	
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	153 889		12 381		87 522	229 029	

Sur l'exercice 2021, l'Association a perçu financements suivants qui ont été affecté en fonds dédiés à l'investissement :

de l'ARS 532 151 euros
du Lions Club 4 000
Total 536 151 euros

Ces fonds ont été rapportés au compte de résultat à hauteur de 788,96 euros.

Annexe libre

SECTION D'INVESTISSEMENT 2021

EMPLOIS		RESSOURCES	
Remboursements d'emprunts :	96 235,25	Fonds Propres :	
		Résultat affecté en Fds assos	332 117,00
		Souscription d'emprunt	
		Subvention	13 997,53
Dotations établissements	2 366,00	Excédent et réclass affectés invest	
		Compte de liaison investissement	0,00
Reprise sur provision	2 366,08	Provision pour renouvel actif	
		Fonds dédiés	536 151,00
Immobilisations financières	1 093,16	Taxe apprentissage	
		Immobilisation en cours n-1	
Immobilisations en cours	505 828,23		
interets cours	233,82	Intérêts Courus	
Investissements de l'année :	1 244 287,37	Dotation aux amortissements	
		Sortie immobilisations	
Reprise amortissement	36 930,24	(y compris immobilisations financières)	
TOTAL DES EMPLOIS	1 886 974,15	TOTAL RESSOURCES	
Excédent au 31/12/2021	3 365 869,16	Excédent au 31/12/2020	
TOTAL	5 252 843,31	TOTAL	

Annexe libre

Tableau explicatif du report à nouveau 2021

Nature de report à nouveau	débiteur	créditeur
Report à nouveau activités sous gestion contrôlée		
- à l'exercice N -1 et antérieurs	0,00	156 971,97
- à l'exercice N	0,00	0,00
Report à nouveau charges rejetées sous gestion contrôlée		
- à l'exercice N -1 et antérieurs	404 447,98	118,91
- à l'exercice N	1 769,45	11 694,50
Report à nouveau sous contrôle des financeurs		-237 432,05
Report à nouveau gestion libre -	0,00	175 096,47
Report à nouveau hors contrôle		175 096,47

Tableau explicatif du résultat de l'Exercice

NATURE DU RESULTAT	Débit	crédit
Résultat d'activités encadrées- sous contrôle -	158 453,67	36 833,57
Solde des résultats d'activités encadrées - sous contrôle		-121 620,10
Résultat gestion libre	7 297,76	293 353,17
Solde des résultats en gestion libre		286 055,41
Résultat		164 435,31

Annexe libre

TABLEAU DES EMPRUNTS AU 31 DECEMBRE 2021

	Montant	Date début	Date fin	Taux	Reste à rembourser
Acquisition terrain pour construction MAS	573 927,00	01/10/2010	01/07/2050	3,57%	492 981,23
SAVS ESAT - Travaux	400 000,00	08/02/2019	15/02/2029	0,89%	330 000,00
Acquisition Pôle de Santé -SESSAD	700 000,00	05/04/2030	05/04/2035	0,64%	676 666,66
TOTAL	1 673 927,00				1 499 647,89

	Organisme	Garantie emprunt
Acquisition terrain pour construction MAS	Caisse des Dépôts et Consignation	50 % ville Bois-Guillaume sousc 63 parts A +125 parts B Crédit Coopératif pour un montant de 286 964 euros
SAVS ESAT - Travaux	Banque Postale	
Acquisition Pôle de Santé -SESSAD	Crédit Coopératif	Promesse d'affectation hypothécaire non notariée sur le bien objet du financement